Image not found or type unknown

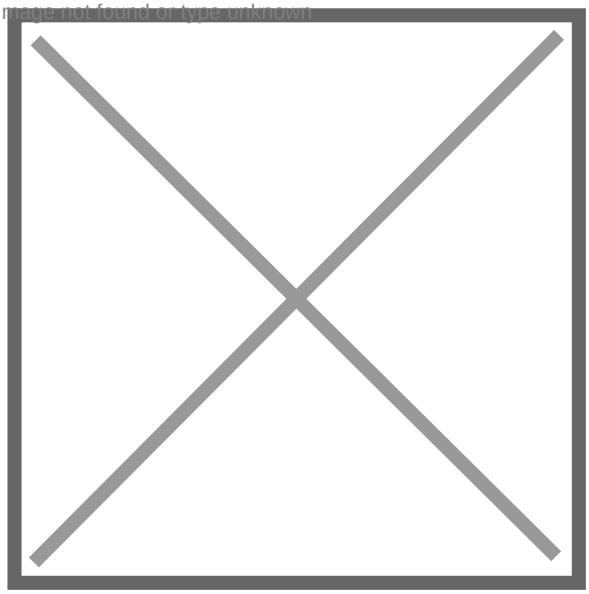

# Litige avec l'école IFDP

Par **Ilham95**, le **29/11/2014** à **15:29**

Bonjour
je me suis inscrite à une formation à distance pour une formation délégué pharmaceutique avec l'école ifdp. j'ai résilier 3mois dépasser et aujourd'hui ils arrêtent pas de m'envoyer des lettres pour réclamer la somme de 3350euro. je voulais savoir sil y'a d'autre personne dans le même cas que moi et est ce que ils vous en envoyer un huissier de justice chez vous et est ce que ils vous en envoyer au tribunal merci pour votre aide.

Par **pat76**, le **14/01/2015** à **18:21**

Bonjour

Vous aviez envoyé une lettre de résiliation par courrier recommandé avec avis de réception et vous avez gardé une copie de cette lettre de résiliation?

Ce sont des lettres simples que vous recevez de la part de IFDP?

Vous ne verrez pas l'ombre d'un huissier de justice envoyé par IFDP, près de chez vous.

Par **Ilham95**, le **20/01/2015** à **21:26**

Bonjour
J'ai envoyé une lettre simple j'ai arrêter le virement ils ont pas arrêter de m'harceler par

courrier téléphone après cela ils ont donner mon dossier a une dame je me rappelle plus qui sait ah médiatrice je crois qui n'a pas arrêter de m'harceler après cela c'est un bureau de contentieux qui n'arrête pas de m'appeler et d'envoyer de mail "Je vous rappelle que je suis chargée par L'école IFDP d'engager à votre encontre la procédure de recouvrement concernant votre formation impayée à ce jour. A ce jour je suis la

Par **pat76**, le **21/01/2015** à **16:39**

Bonjour

C'est par lettre recommandé avec avis de réception que vous auriez dû adresser votre résiliation du contrat. Vous n'avez aucune preuve de l'envoi de cette lettre de résiliation (même si vous en avez gardé une copie), IFDP pourra prétendre qu'il n'a jamais reçu cette lettre de résiliation car vous ne pourrez pas prouver son envoi et sa réception.

Confirmez dès maintenant votre lettre de résiliation (envoyé en courrier simple), en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à IFDP.

Par **Ilham95**, le **21/01/2015** à **16:42**

Après les 3mois j'ai envoyé une lettre en recommander

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés